

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2094

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

408 171 130 RCS Paris.

VMP.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 167200.00 EUR.

Adresse : 58, rue de Monceau, CS 48756, 75380 Paris 8.

Précédent propriétaire : 522 702 786 RCS Nantes. **ASCOT FINANCE GROUPE.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VMP Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris 8 Capital : 167200.00 EUR Numéro unique d'identification : 408171130 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : ASCOT FINANCE GROUPE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 place du Commerce 44000 Nantes Capital : 813200.00 EUR Numéro unique d'identification : 522702786 Lieu d'immatriculation : Nantes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1051326.00 EUR - passif de 17767.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 0,001232469. En conséquence, en rémunération de la valeur nette des apports, il sera attribué à l'associée unique de la société ASCOT FINANCE GROUPE, 1.002 parts sociales de la société VMP, de 20 € de nominal chacune, à créer en augmentation de 20.040 € du capital de VMP Montant prévu de la prime de fusion : 1.013.519 € correspondant à la différence entre la valeur nette des apports (1.033.559 €) et la valeur nominale des parts sociales créées par la société VMP (20.040 €) en rémunération des apports de la société ASCOT FINANCE GROUPE . Date du projet commun de fusion : 04.04.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VMP : 04.04.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ASCOT FINANCE GROUPE : 04.04.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Nantes)..